

présence, a déclaré solennellement : " Il est constaté que les vertus Théologiques de Foi, d'Espérance et de Charité envers Dieu et le prochain, ainsi que les vertus Cardinales de Prudence, de Justice, de Tempérance et de Force, avec celles qui s'y rattachent, ont existé chez la Vénérable Servante de Dieu, Marguerite Bourgeoys, à un degré héroïque, dans le cas et pour la fin dont il s'agit ; de sorte qu'on peut procéder à l'examen de quatre miracles ".

Le présent décret, d'après un ordre de Sa Sainteté en date du 13 des calendes de juillet 1910, doit être publié et rapporté dans les Actes de la Sacrée Congrégation des Rites.

Frère SÉBASTIEN cardinal MARTINELLI,
Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites.

† PIERRE LA FONTAINE, évêque de Charyste,
Secrétaire.

BREF DE SA SAINTETE PIE X
A MGR MACEVAY, ARCHEVÊQUE DE TORONTO
A propos de la société d'extension catholique

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

 L Nous est arrivé dernièrement la très agréable et très heureuse nouvelle de l'établissement et des œuvres fructueuses de cette Association, qui, il y a deux ans, a été fondée dans la ville de Toronto sous le même titre que celle qui existe à Chicago dans les Etats-Unis d'Amérique, c'est-à-dire : *The Catholic Extension Society*, et tendant au même but, qui est de défendre et de promouvoir les intérêts de la foi catholique sur le territoire du Dominion du Canada. Et ce n'est pas non plus sans une grande joie que Nous avons pris connaissance des encouragements explicites et considérables, qu'ont donnés à votre institution, en la louant hautement dans un accord unanime, les vénérables évêques du Dominion, non moins que des hauts personnages, tant ecclésiastiques que laïques, rappelant ses bienfaits très grands et nombreux en faveur de la religion, bienfaits qui la rendent

hautement re
qui est à fai
œuvre plus
été ainsi per
cision, de la
pour fin subl
terre, et c'est
tion à donner
bres un gage
paternelle sol
peler que Noi
sante et que l
que Notre bi
écrivait, véné
1908.

La bénédic
alors pour la
dants, comme
té elle-même
ment donnés
pelles, tant p
plusieurs dioc
tité considérab
morale, répand
journal qui a
la distribution
naires accord
naires ; le succ
les pauvres cat
du Nord-Oues
tendre des non
chinations, po
Nous rendons,
rain donateur
sont bien dues
qui regardent l
justice, il Nous